

# Un service éducatif à la bibliothèque

## L'exemple de Châlons-en-Champagne

**S**i les services éducatifs existent depuis les années 1950 dans les services d'archives départementaux, dans les bibliothèques, en revanche, leur création est bien plus récente et leur nombre relativement limité. En région Champagne-Ardenne, c'est de la rentrée de septembre 1997 que date l'ouverture des services éducatifs dans les bibliothèques de Reims, de Troyes et de Châlons, futures bibliothèques municipales à vocation régionale (BMVR).

*Françoise Bérard*

BMVR de Châlons-en-Champagne  
f.berard@chalons-en-champagne.net

Cette création est le résultat d'une politique voulue conjointement par la Direction régionale des affaires culturelles et le Service de l'action culturelle du rectorat, et soutenue par l'inspectrice pédagogique régionale d'histoire-géographie.

À Châlons-en-Champagne, trois services éducatifs ont été mis en place en même temps à la bibliothèque, aux archives et au musée municipaux. La reconnaissance par les élus de ces trois structures comme les éléments d'une politique culturelle éducative et de valorisation du patrimoine de la ville s'est ainsi trouvée affirmée. Le même enseignant, professeur d'histoire-géographie, exerce la responsabilité du service éducatif de la BMVR et de celui des archives municipales, services complémentaires dans une commune dimension patrimoniale locale.

Les services éducatifs fonctionnent dans un cadre réglementaire, établi par la circulaire ministérielle du 3 mars 1993 sur le partenariat entre établissements d'enseignement et établissements culturels.

Des conventions, définissant objectifs et engagements réciproques, sont passées entre l'académie de Reims

et les collectivités territoriales. Aux termes de ces conventions, de tels services ont pour mission de faciliter aux élèves l'accès aux ressources - et en premier lieu aux ressources patrimoniales - de la bibliothèque, d'élaborer des approches, documents et outils pédagogiques adaptés, enfin de contribuer aux actions de formation des enseignants. Ce cadre est cependant suffisamment général pour que chaque établissement garde une réelle latitude pour définir ses propres modalités de fonctionnement et donner sens à son service éducatif.

À la bibliothèque de Châlons, la création du service éducatif a été une opportunité d'autant plus intéressante qu'elle a coïncidé dans le temps avec la programmation de la nouvelle BMVR. La place de ce service a pu ainsi être pensée dans le cadre plus général de l'accueil des enfants et adolescents.

En termes d'aménagement des espaces et d'équipement, il s'agissait de prévoir des places de lecture, une configuration des lieux fonctionnelle et attrayante, des matériels audiovisuels et multimédias, des locaux adaptés à des animations ou des activités en groupe. Nous avons égale-

\* Cet article a été écrit avec la collaboration de Jean-Michel Pinchedez, professeur responsable du service éducatif.

Chartiste, **Françoise Bérard** a occupé un poste de conservateur à la Bibliothèque centrale des musées nationaux, au Bureau du patrimoine à la DLL, puis à la bibliothèque municipale de Rennes, avant de devenir directrice de la BMVR de Châlons-en-Champagne. Elle a participé au colloque « Châlons au XII<sup>e</sup> siècle » (Châlons, 1999), et a publié « BMVR de Châlons-en-Champagne : après un an » et « La Champagne-Ardenne se dote d'une base bibliographique » dans Bibliothèques (juin 2002).

ment mené une réflexion globale sur la définition de nos objectifs et de nos méthodes de travail avec le milieu éducatif, ainsi que sur les moyens nécessaires. En effet, si le travail avec les classes existait de longue date<sup>1</sup>, il restait trop souvent, faute de moyens humains et surtout de locaux fonctionnels, limité à un simple prêt de livres.

L'ouverture de la BMVR en mars 2001 nous a permis de proposer une offre plus riche, notamment grâce au recrutement, sur des contrats emplois-jeunes, de trois médiateurs-animateurs, en secteur « Jeunes », en secteur « Patrimoine » et en secteur « Adultes » plus spécifiquement pour les adolescents. Bien sûr, les actions menées en direction des publics scolaires (prêt de livres sous la responsabilité de l'enseignant avec une carte de collectivité, visites de découverte de la bibliothèque, construction d'une méthodologie de recherche bibliographique, accueil de TPE (travaux personnels encadrés), visites d'expositions, projets pédagogiques en partenariat, liens avec les bibliothèques centres de documentation, etc.) ne relèvent pas toutes du service éducatif. Mais, en prolongement de ces activités, la bibliothèque s'enrichit d'une dimension éducative et pédagogique nouvelle.

### Les ressources patrimoniales

Les ressources de la BMVR qui peuvent se prêter à une exploitation pédagogique sont importantes et va-

riées. Les documents mis à disposition au secteur « Jeunes », pour un éveil culturel et une initiation à la recherche documentaire et à la lecture-plaisir, en font partie. Mais la richesse des collections patrimoniales est à la base de la mission du service éducatif, qui s'est donné pour objectif principal d'intégrer l'exploitation des ressources patrimoniales dans la formation éducative et culturelle et de sensibiliser enseignants et formateurs à la connaissance de ces ressources. Cela rejoint notre souci, traduit aussi dans l'organisation spatiale des services, de permettre une sensibilisation de tous au patrimoine, trop souvent méconnu, car supposé hors d'accès du public et réservé aux spécialistes et chercheurs.

La BMVR est particulièrement bien dotée, pour des travaux sur l'évolution du livre, en manuscrits, incunables et ouvrages imprimés à partir

du XVI<sup>e</sup> siècle : 70 000 volumes au total qui proviennent pour partie des saisies révolutionnaires, et pour partie des dons de collectionneurs du XIX<sup>e</sup> siècle, comme l'avocat châlonnais Jules Garinet, bibliophile très avisé. Le fonds provenant de Léon Bourgeois, sénateur de la Marne et ministre de la III<sup>e</sup> République, prix Nobel de la paix en 1920, est une ressource importante pour ce qui relève de l'histoire sociale et économique à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle. Les collections de revues et journaux anciens se prêtent aussi à une exploitation pédagogique. Ce patrimoine est objet de découverte aussi bien dans les aspects matériels et extérieurs du livre que dans ses contenus et conditions d'existence : production et commercialisation, rapports de l'édition et du pouvoir...

Par ailleurs, la bibliothèque possède des fonds d'intérêt régional et

1. Rappelons que la création de la « bibliothèque enfantine » date de 1936.

local, en particulier des fonds iconographiques très riches, qui permettent aux enfants une approche concrète et sensible de la mémoire de leur ville et de leur région. À ces ressources s'ajoute l'atelier de reliure qui offre la connaissance et la perception des matériaux et de l'« anatomie » du livre.

Par la diversité de ses fonds, la bibliothèque apparaît bien comme un lieu-ressource favorisant un décloisonnement, permettant à la fois une contribution à l'enseignement hors les murs de la classe et une utilisation dans des champs divers, essentiellement l'histoire-géographie ou les lettres modernes ou classiques, mais aussi, dans le cadre de travaux de plus en plus pluridisciplinaires, les enseignements artistiques (arts plastiques

ou même musique). Le service éducatif reçoit des classes de tous niveaux, depuis la maternelle jusqu'au brevet de technicien supérieur, et intervient dans la formation des enseignants, formation initiale (en lien notamment avec l'Institut universitaire de formation des maîtres), ou formation continue dans le cadre du PAF (Plan académique de formation).

## Un travail d'équipe

L'élaboration d'une véritable fonction pédagogique s'est faite progressivement. Les premières années ont permis l'appréhension des fonds par l'enseignant responsable du service éducatif, ainsi que la prise en compte de ces nouvelles missions par l'équipe de la bibliothèque.

Puis le service a trouvé ses vraies conditions d'exercice avec l'ouverture des locaux de l'actuelle bibliothèque centrale. Nos collections demandent à l'enseignant une découverte permanente et méthodique. En effet, estime-t-il, si les travaux sur documents d'archive vont de soi pour qui enseigne l'histoire-géographie, il n'en va pas de même de l'exploitation des fonds d'une bibliothèque. Il lui a donc fallu,

et c'est un travail qui se poursuit, se construire une culture ouvrant sur des champs nouveaux, l'histoire du livre et des conditions de l'édition, l'évolution de l'écriture, la typographie et l'illustration. Les bibliothécaires en charge des fonds patrimoniaux apportent de leur côté leurs connaissances en ce domaine. C'est donc bien d'un travail d'équipe qu'il s'agit. Tous les secteurs de la biblio-

thèque sont amenés à s'impliquer, de façon régulière ou occasionnelle, dans les actions menées. Celles-ci sont principalement conduites par les animateurs et par les responsables des fonds patrimoniaux et du secteur « Jeunes », mais peuvent aussi concerner l'atelier de reliure, la bibliothécaire responsable de l'action culturelle et, ponctuellement, toute autre personne.

La création d'un nouveau service, l'arrivée d'une personne extérieure, ne vont pas sans conséquences. Dans notre cas, cela implique de réfléchir à une articulation entre personnel de bibliothèque et enseignants, dans laquelle ces derniers ne sont pas seulement des clients ou des consommateurs. Parallèlement à la nécessaire définition des champs d'intervention, en fonction des compétences propres de chacun, une solution nous paraît résider dans une élaboration concertée des principaux projets. Selon les orientations choisies et les disponibilités des uns et des autres, les interventions peuvent être assurées par l'enseignant, le bibliothécaire ou l'animateur, ou menées en commun. Il est du ressort de l'enseignant de mettre en œuvre des démarches pédagogiques actives, ouvertes et sensibles, sous la forme d'activités variées, exploitées sur place et poursuivies au sein des établissements scolaires et de formation. Il lui revient aussi d'établir le lien entre programmes scolaires et ressources patrimoniales : ainsi, le programme de lettres de seconde l'a conduit, autour de l'humanisme, à proposer un dossier sur le passage du livre manuscrit au livre imprimé, dossier réalisé par l'animatrice du secteur « Patrimoine ».

L'exploitation pédagogique des ressources de la bibliothèque est susceptible de s'exercer à divers degrés. Une simple visite-découverte des lieux peut être centrée sur une thématique choisie en fonction du profil de la classe, ce qui évite les décevants parcours « mains dans les poches ». Une présentation plus approfondie des fonds peut être proposée en fonc-

tion d'un intérêt particulier, ainsi des ouvrages anciens en latin ou en grec pour des classes de première et seconde en lettres classiques. Des démarches méthodologiques ont aussi été mises en place, pour les classes qui se fixent pour objectif de « chercher en bibliothèque », savoir découvrir et lire des livres sur un sujet donné, utiliser des cédéroms, etc. Les élèves préparant des dossiers de TPE peuvent être conseillés par l'enseignant responsable sur le choix de leurs thématiques puis orientés vers une personne-ressource de la bibliothèque.

### Deux axes de travail

Dans les deux principaux domaines d'intervention du service éducatif, l'histoire locale et le patrimoine écrit ancien, nous avons voulu être à l'écoute des attentes et des souhaits du milieu enseignant. Progressivement se sont dégagés deux axes de travail.

L'un se caractérise par la demande formulée par des enseignants, qu'il

est nécessaire d'ajuster en fonction des possibilités et des ressources. Il revient au professeur chargé du service éducatif d'élaborer un projet en concertation avec l'enseignant demandeur, de mettre au point des objectifs, une démarche, des instruments (questionnaires, fiches).

Sa garantie pédagogique se retrouve aussi dans le second volet, l'offre que la bibliothèque propose aux enseignants, sous forme de thématiques définies préalablement, et également pensées en termes de contenu et de démarches didactiques. À titre d'exemple, voici quelques-unes des pistes de travail que l'on retrouve sur le site web de la BMVR<sup>2</sup> :

- l'écrit et ses supports : du parchemin au papier, le calame, la plume et l'encre (cours moyens, collèges) ;
- l'histoire du livre : le manuscrit ; du manuscrit à l'imprimé ; un imprimeur (Plantin, par exemple) ; naissance de la page de titre ; anatomie du livre, état civil du livre (CM, collèges, classes de seconde) ;
- le livre objet d'art : la page et ses

ornements ; de la lettre ornée à l'enluminure (primaires, collèges et lycées) ;

- des mondes nouveaux : cosmographies et atlas des XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècles (collèges, lycées) ;
- Châlons : à la découverte d'un patrimoine : l'évolution urbaine, l'histoire... (CM, collèges, lycées) ;
- des cahiers d'écoliers et monographies d'écoles (collèges, lycées).

Au cours de l'année scolaire 2001-2002, deux importants dossiers ont été construits. Un projet de sensibilisation à l'écriture dans la ville, appuyé en particulier sur une centaine de photographies, a donné de multiples possibilités d'exploitation et de réalisation (observer, dessiner, écrire) ; il a conduit les enfants, mais aussi les adultes, à porter un autre regard sur la ville. Des activités de découverte et de création sur le thème de « l'eau à Châlons » ont été menées pour une classe de 5-7 ans en lien avec les archives municipales. Préparés en concertation étroite avec les enseignants concernés, ces deux thèmes peuvent être repris et adaptés, le cas échéant, en fonction du niveau des classes.

2. [www.chalons-en-champagne.net/bmvr](http://www.chalons-en-champagne.net/bmvr)

## Une démarche sensitive

L'esprit du service éducatif repose sur quelques principes. Tout d'abord, ne pas reproduire le schéma de la classe, se situer dans un autre cadre que l'institution scolaire tout en respectant ses prescriptions. Ensuite, que la découverte de l'écrit, du livre, se fasse selon une démarche sensitive ; nous sommes dans l'ordre du voir, du toucher. (Le contact avec le parchemin, notamment, impressionne toujours les enfants.) L'approche concrète des documents et supports, la pratique semblent fondamentales ; aussi avons-nous évolué assez naturellement vers des activités d'atelier, encadrées par les animateurs ou des professionnels des arts plastiques. Les travaux menés sur l'écriture et sur la page médiévales ont donné lieu à la venue d'un artiste calligraphe puis d'une enlumineuse, qui intervenaient en même temps dans le cadre de l'action culturelle de la bibliothèque. Celle-ci fournit le matériel nécessaire aux activités pédagogiques et le matériel sur la fabrication du livre que possède l'atelier de reliure. L'enseignant, de son côté, a collecté des sup-

ports et instruments d'écriture. Un atelier de fabrication de papier a été conduit avec une classe de SEGPA (Section d'enseignement général et professionnel adapté), dans le cadre d'un travail d'écriture qui doit déboucher sur une exposition à la bibliothèque annexe. Les groupes d'élèves réalisent souvent de petits livres, qu'ils apprécient particulièrement de pouvoir relier dans notre atelier.

Nous souhaitons en effet qu'il y ait une réalisation concrète à l'issue des activités pédagogiques, ainsi qu'une présentation à l'ensemble du public sous la forme notamment d'expositions « en grandeur réelle » avec vernissage officiel, qui valorisent le travail réalisé.

En conclusion, nous pouvons dire aujourd'hui que le responsable du service éducatif est bien reconnu comme faisant partie de la BMVR et intégré à l'élaboration de nombre de nos activités ; réciproquement, lui-même se sent appartenir à l'équipe et, selon sa formulation, gère le service éducatif « de » la bibliothèque et pas seulement un service éducatif « dans » la bibliothèque. Au sein de la question complexe et multiforme de

l'articulation entre bibliothèques et Éducation nationale, un service éducatif nous paraît apporter une contribution positive, dans une approche pluridisciplinaire toujours enrichissante. Il représente pour l'établissement un élargissement et un approfondissement de son action en direction du jeune public et de la mise en valeur de ses fonds, tandis que les élèves peuvent mieux percevoir la bibliothèque comme un lieu où s'élabore une transmission de savoirs.

La passerelle ainsi établie avec l'enseignement à l'intérieur même de la bibliothèque nous semble pleinement justifiée, car il s'agit bien *in fine* de transformer l'élève en lecteur. L'école n'est sans doute pas le meilleur lieu de la lecture. Au-delà de la lecture institutionnelle, de la « lecture-savoir », ne faut-il pas aussi susciter une lecture-plaisir, sans enjeu d'évaluation ? Ce que nous souhaitons, c'est d'une certaine façon « décrocher » l'élève du contexte de la classe par le fait de s'inscrire à la bibliothèque, d'y exercer ses choix, non pas sans conseil, mais en autonomie.

Mars 2003